



# INSCRIPTION au LP Gabriel VOISIN

Année scolaire 2026-2027

Document 1-A  
(à garder)

**L'inscription officielle ne sera confirmée qu'après dépôt au lycée du dossier complet**  
**Mercredi 1<sup>er</sup> juillet 2026 de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h**  
**Jeudi 2 juillet 2026 de 12 h à 19 h**  
**Vendredi 3 juillet 2026 de 9 h à 12 h**

## Documents explicatifs à garder

Document 1-A	<b>Inscription au LP Gabriel Voisin</b>
Document 2-A	<b>Informations régime</b> : externe, demi-pensionnaire et interne
Document 3-A	<b>Infirmier</b> : informations

Documents à rendre pour constituer le dossier d'inscription		Pôles
Obligatoire	<b>Dossier d'inscription</b> (Document 1-B)	Secrétariat de direction
Obligatoire	Copie de la <b>carte d'identité</b> (recto verso copiés sur la même face d'une feuille A4) ou copie du <b>passport</b> ou du <b>titre de séjour</b> <b>Copie du Baccalauréat</b>	
Obligatoire	<b>Inscription régime</b> (Document 2-B) <b>+ Relevé d'identité bancaire</b> (NOM et Prénom de l'étudiant + Classe à écrire au dos du RIB)	Intendance
Etudiant demi-pensionnaire	<b>Chèque de 60 €</b> à l'ordre de l'agent comptable du LP G. Voisin (NOM et Prénom de l'étudiant + Classe à écrire au dos du chèque)	
Obligatoire	<b>Fiche d'urgence</b> (Document 3-B)	Infirmier
Obligatoire	Copie des <b>vaccinations</b> inscrites sur le carnet de santé (NOM et Prénom de l'étudiant + Classe à écrire au dos des copies)	
Etudiant à besoins éducatifs particuliers  Obligatoire	2 copies du <b>dernier bilan orthophonique ou neurologique ou médical...</b> (sous pli cacheté sauf accord de la famille) <b>Copie du dernier GEVASCO</b> <b>Copie de la dernière notification MDPH</b>	Aménagement MDPH
Adhésion à la MDL	<b>Chèque de 10 €</b> à l'ordre de la Maison des Lycéens Voisin (NOM et Prénom de l'élève + Classe à écrire au dos du chèque)	MDL
Si bénéficiaire CROUS	<b>Notification conditionnelle</b> à remettre au secrétariat de direction	Secrétariat de direction

## Rentrée 2026 :

Les étudiants de **BTS** seront accueillis le **Mardi 1er septembre 2026 à 8 h 00**

## INFORMATIONS OFFICIELLES

### Règlement intérieur :

Le règlement intérieur est disponible sur l'ENT, le carnet de correspondance ou sur simple demande. La famille et l'étudiant sont tenus d'en prendre connaissance.

### Respect du droit à l'image :

Le lycée peut être amené à photographier ou filmer les étudiants dans le cadre des activités ou des sorties scolaires. Il s'engage à ne pas reproduire ou diffuser ces images dans un cadre susceptible de porter atteinte à l'honneur ou à la réputation des étudiants.

### Carte Pass'Région Jeunes : (obligatoire pour entrer/sortir du lycée, la demi-pension...)

L'étudiant possède déjà une carte Pass'Région Jeunes (année 2025-2026) : vous n'avez rien à faire (apportez votre carte le jour des inscriptions).

ou  
 L'étudiant fait sa demande de carte Pass'Région Jeunes pour l'année 2026-2027 sur le site [jeunes.auvergnhonealpes.fr](http://jeunes.auvergnhonealpes.fr)

## SIGNATURE DU DOSSIER D'INSCRIPTION

Date : | | | | | | | | | |

Parent 1

Parent 2

Autre responsable

Etudiant

(Si l'étudiant est majeur, sa seule signature est indispensable)



LYCÉE GABRIEL VOISARD  
 21 avenue de Jasseron  
 01000 BOURG-EN-BRESSE  
 Tél : 04 74 23 02 55  
 Mail : ce.0011118k@ac-lyon.fr

<b>DOSSIER D'INSCRIPTION</b> Présence obligatoire de l'élève aux inscriptions	Année scolaire 2026-2027
<b>Document 1-B</b> (à rendre / Secrétariat)	

**ATTENTION** : Tout changement de situation ou de coordonnées en cours d'année devrait **impérativement** être signalé au secrétariat.

<i>Réservé à l'administration :</i>	<b>BTS1</b>	Date d'entrée : ...../...../..... N° National : .....
-------------------------------------	-------------	--

## IDENTITE DE L'ETUDIANT

NOM : ..... Prénoms : .....

Adresse : .....

Code postal : | | | | | Ville : .....

Né(e) le : | | | | | | | | | |

A : Ville : ..... Département : ..... Pays : .....

Nationalité : ..... Sexe :  F  M

Tél. portable :	Tél. domicile:
-----------------	----------------

E-mail : ..... (obligatoire)

Régime :  Externe  Demi-pensionnaire  Interne      MDPH  Oui  En cours

## HISTORIQUE DE LA SCOLARITE

Années scolaires	Nom des établissements (collège, lycée...) - Villes	Classes
2025-2026		
2024-2025		

## DIPLÔMES ET ATTESTATIONS DEJA OBTENUS

Diplômes	Spécialités	Années d'obtention	Attestations	Années d'obtention
CAP/BEP			PSC1 / SST	
BAC			ASSR2	
autre :			Autre :	





## FICHE INFORMATIONS REGIME: externe, demi-pensionnaire ou interne

Année scolaire 2026-2027

Document 2-A

### DEMI-PENSION

Chaque élève a la possibilité de déjeuner au self du lycée (repas amené de l'extérieur interdit)

➤ **Tarif** : Le prix d'un repas est de 3.74€ (tarif révisable au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année)  
*Le passage au self s'effectue avec la carte PassRegion Jeune.*



➤ **Mode de règlement pour créditer la carte** :

1. Paiement en ligne : via l'ENT du lycée (rubrique « Recharge carte self ») ou l'application mobile MyTurboSelf.
2. Sur place : Par carte bancaire ou en espèces sur la borne de paiement prévue à cet effet.
3. Par chèque au bureau de l'intendance aux horaires d'ouverture.

➤ **Fonctionnement de la carte** :

- Lors de son passage à la borne du self, l'élève est alerté par un signal sonore lorsqu'il ne lui reste plus que 3 repas sur sa carte.
- Si l'élève n'a plus de repas sur sa carte, l'élève ne pourra pas manger.
- Possibilité de consulter le détail des passages et le nombre de repas restants sur l'application MyTurboSelf.

### INTERNAT

L'élève habitant loin peut loger à l'internat. Il a la possibilité de rentrer le mercredi pour dormir une nuit chez lui (sans remboursement)

➤ **Inscription** : L'inscription à l'internat comprend l'hébergement et les repas, elle engage l'élève pour toute la durée de l'année scolaire.

➤ **Paiement** : Il s'effectue chaque trimestre à réception de la facture, sur la plateforme EDUCONNECT.  
**Tout trimestre commencé est dû.**

En cas de difficultés de paiement, merci de prendre contact avec l'intendance à l'adresse [gestion.0011118k@ac-lyon.fr](mailto:gestion.0011118k@ac-lyon.fr)

➤ **Tarif forfaitaire internat 2026-2027** :

Septembre → Décembre 2026 : 647,50 € (tarif validé)

Janvier → mars 2026 : 560.00 € (tarif estimé, révisable au 1<sup>er</sup> janvier)

Avril → Juin 2026 : 320.00 € (tarif estimé, révisable au 1<sup>er</sup> janvier)

➤ **Organisation matérielle** : Les chambres sont prévues pour 4 élèves maximum. La famille et l'élève s'engagent à accepter les règles d'HYGIENE et de DISCIPLINE indispensables pour la vie en collectivité (voir organisation et règlement intérieur de l'internat)

MATERIEL PRETE PAR LE LYCEE	MATERIEL A FOURNIR PAR LA FAMILLE
<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 lit sommier</li> <li>- 1 armoire</li> <li>- 1 chevet</li> <li>- 1 table de travail + 1 chaise</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 paire de draps ou 1 housse de couette</li> <li>- 1 oreiller et son enveloppe + 1 protège matelas (200 x 90 cm)</li> <li>- 1 ou 2 couvertures ou 1 couette</li> <li>- 2 cadenas et 3 cintres pour l'armoire personnelle</li> <li>- 1 nécessaire de toilette (brosse à dents, serviettes...)</li> <li>- 1 pyjama + 1 paire de pantoufles</li> </ul>



LYCEE GABRIEL VOISIN

**INSCRIPTION REGIME  
NOUVEL ELEVE  
externe, demi-pensionnaire ou  
interne**

Année scolaire 2026-2027

**Document 2-B**  
(à rendre / Intendance)

Je soussigné(e) (NOM DU RESPONSABLE LEGAL).....,

de l'élève (NOM – Prénom) .....

inscrit pour l'année 2026-2027 en classe de .....

**demande que mon enfant soit** (Merci de cocher la case qui convient) :

**externe**(si repas occasionnel, achat de ticket à l'intendance)

**demi-pensionnaire**

- **A l'inscription** : Joindre un chèque de 60,00 € à l'ordre du lycée Gabriel Voisin.

(NOM + Prénom + Classe à écrire au dos du chèque en haut à gauche)

Si paiement en espèces, le paiement s'effectuera à la rentrée sur la borne prévue à cet effet.

*En l'absence de règlement, votre enfant ne pourra pas prendre son repas le jour de la rentrée.*

**interne** :

- Facturation au trimestre, à régler de préférence par Educonnect ou par virement bancaire.

Signature du responsable

Signature de  
l'élève

Fait à .....

le .....

**RIB OBLIGATOIRE  
AU NOM DU RESPONSABLE  
LEGAL A COLLER ICI.**



LYCÉE GABRIEL VOISIN

## INFIRMERIE : INFORMATIONS

Document 3-A  
(à garder)

Les infirmières exercent leur profession dans le respect du secret professionnel. Elles accueillent les élèves, les écoutent, les soignent, leur donnent des conseils de santé, répondent à l'urgence. Elles assurent certains dépistages (vision,...) et des actions de prévention. Elles aident également à la scolarisation des élèves porteurs d'une maladie ou d'un handicap et favorisent leur intégration dans l'établissement.

Si votre enfant est souffrant avant de se rendre au lycée, merci de le garder chez vous afin d'éviter de revenir le chercher dans la journée.

Les élèves ne sont pas autorisés à garder des médicaments sur eux. Ils doivent apporter ceux-ci à l'infirmerie ainsi que la copie de l'ordonnance. Le traitement est à prendre à l'infirmerie.

Les inaptitudes d'EPS et d'Ateliers doivent être enregistrées en vie scolaire.

Pour pouvoir travailler en atelier, les élèves doivent obligatoirement avoir leur schéma vaccinal à jour (D.T.P + *anti-hépatite B pour les sections HPS et AAGA*). Les élèves mineurs doivent passer une visite médicale.

*Votre enfant recevra une convocation, vous voudrez veiller à ce qu'il ait son carnet de santé avec lui le jour de la visite et qu'il soit à jour de ses vaccins (en cas de doute, merci de vérifiez avec votre médecin traitant).*

En lycée professionnel, les accidents, quelque soit leur degré de gravité, sont susceptibles d'être considérés comme des "accidents du travail".

À la demande des familles, peuvent être mis en place :

- un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) pour les élèves souffrant de maladies chroniques nécessitant une prise en charge particulière au sein de l'établissement.
- un Accompagnement Personnalisé (AP) ou un Projet d'Accueil Personnalisé (PAP) pour les élèves présentant des troubles des apprentissages (dyslexie, dyspraxie...).
- Un Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS) pour les élèves porteurs d'un handicap ou d'un trouble des apprentissages pris en compte par la MDPH.



LYCÉE GABRIEL VOISIN

# FICHE D'URGENCE

Document 3-B  
(à rendre / Infirmerie)

NOM : ..... Prénom : .....

Date de naissance : .....

N° Portable de l'élève : .....

Nom(s), prénoms et adresse des parents ou du représentant légal :

.....  
.....

► En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant au moins un numéro de téléphone.

1. ☎ Domicile parents : .....

2. ☎ PÈRE: Portable : ..... Travail : .....

3. ☎ MÈRE: Portable : ..... Travail : .....

4. NOM et ☎ PERSONNE SUSCEPTIBLE DE VOUS PRÉVENIR RAPIDEMENT :

5. ☎ NOM ET ADRESSE DU MÉDECIN TRAITANT :

.....

En cas d'urgence, un élève est orienté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté et le personnel de l'établissement n'est pas habilité à les accompagner. La famille est avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital que s'il est accompagné d'un membre de sa famille.

### Autorisation d'intervention chirurgicale.

Nous soussignons, Monsieur et/ou Madame.....

Autorisons l'anesthésie de notre fils/fille ..... Au cas ou, victime d'un accident ou d'une maladie aigue à évolution rapide, il/elle aurait à subir une intervention chirurgicale.

A..... Signature des parents

Le.....

Merci de fournir une copie du carnet de vaccination.

Observations particulières que vous jugez utile de porter à la connaissance de l'établissement (*allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre, troubles des apprentissages = «troubles dys »*)

.....

### Aménagements:

- Votre enfant a-t-il bénéficié d'aménagement(s) les années précédentes ? Si oui le(s)quel(s) :

PAI  PPRE  PAP  PPS

- Souhaitez-vous que l'établissement mette en place :

Aménagements de scolarité pour raison de santé (PAI)

Aménagements pédagogiques de scolarité (PAP – PPS)

Date : .....Signature du représentant légal ou de l'élève majeur :

**NOTE D'INFORMATION - INSCRIPTION ou REINSCRIPTION DANS L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE**

**Année scolaire 2026-2027**

*Vu le règlement intérieur de l'établissement,*

*Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 141-5-1 (principe de laïcité), L 141-5-2, L511-1, R 511-1 à R511-11 (droits et obligations des élèves)*

L'École est laïque. Lieu de neutralité pour les personnels et de discrétion pour les élèves, l'École est un espace de transmission de savoirs et d'acquisition de connaissances scientifiques tout autant que d'émancipation où se forment les futures citoyennes et futurs citoyens dans le respect des principes républicains. Elle promeut l'égalité des droits et des devoirs entre les individus, refuse toutes les discriminations telles que définies par l'article 225-1 du code pénal. Elle est notamment engagée dans la lutte contre le racisme et l'antisémitisme et œuvre résolument à l'égalité entre les hommes et les femmes. Elle n'admet aucune forme de violence latente ou manifeste, morale, psychologique ou physique. Chacun est libre de ses convictions idéologiques ou religieuses, mais leur expression à l'École est encadrée, ce qui impose le respect et qui exclut tout prosélytisme qui pourrait porter atteinte à la liberté de conscience d'autrui.

Conformément aux dispositions de l'article L.141-5-1 du code de l'éducation, « le port de signes ou de tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit ».

Ainsi, les vêtements et signes qui, par leur nature ou par le comportement de l'élève manifestent une appartenance religieuse, sont interdits.

Cette interdiction s'impose dans l'enceinte scolaire et au cours des voyages et sorties scolaires, dès lors que les élèves -ou étudiants inscrits dans un établissement scolaire du 2<sup>nd</sup> degré pour leur cursus supérieur- sont sous la responsabilité de l'établissement ou des enseignants.

Toute inscription dans un établissement scolaire implique de respecter ces principes.

NOM et Prénom du responsable légal : .....

Écrire « vu et pris connaissance » :

Signature :

NOM et Prénom de l'élève : .....

Écrire « vu et pris connaissance » :

Signature :